



Conflit de deux agences immobiliers

Par **ZHANG**, le **17/02/2010** à **16:23**

Bonjour, rnj'ai visité un appartement avec un agence immobilier, mais finalement mon mari et moi ont fait une proposition à l'autre agence qui nous a fait visité plus tard .D'après le premier agence, j'ai pas de droit de travailler avec autre agence et va me réclamer la commission aussi.SVP qui pourra me renseigner ? Je dois payer le premier agence ou pas? merci beaucoup pour vos reponses.

Par **Marion2**, le **17/02/2010** à **16:47**

Bonjour, rn rnAvez-vous signé un contrat d'exclusivité avec la première agence ? rn rnCDT